

Et un de plus dans la marche vers la vaccination obligatoire pour tous : piquouse pour les militaires !

écrit par Christine Tasin | 7 août 2021



Des soldats de l'armée de terre française à Bretigny-sur-Orge, en région parisienne, le 1er novembre 2020 (image d'illustration).



Des soldats de l'armée de terre française à Bretigny-sur-Orge, en région parisienne, le 1er novembre 2020 (image d'illustration).

Ils rongent leur fromage... comme les rats qu'ils sont.

Peu à peu, corps de métier après corps de métier... ils sont en train d'imposer à tous sans le dire la "vaccination" dont Macron avait juré ses grands dieux que jamais elle ne serait obligatoire...

S'ils avaient, d'emblée, il y a 6 mois, décidé d'imposer la vaccination obligatoire à tous, la France aurait été dans la rue. Ce sont des ordures mais ils ont oublié d'être cons, ou plutôt ils ont des conseillers stratégiques en communication assez efficaces. Diviser pour mieux régner... mais aussi imposer par petits bouts, à des corps de citoyens différents l'inacceptable.. ça marche toujours, rappelez-vous ce que disait le pasteur Martin Niemöller

« Quand les nazis sont venus chercher les communistes, je n'ai rien dit, je n'étais pas communiste.

Quand ils ont enfermé les sociaux-démocrates, je n'ai rien dit, je n'étais pas social-démocrate.

Quand ils sont venus chercher les syndicalistes, je n'ai rien

dit, je n'étais pas syndicaliste.

Quand ils sont venus me chercher, il ne restait plus personne pour protester. »

.

Avant-hier les soignants et l'armée en opérations extérieures (oui, ça date déjà d'avant-hier), hier les employés des centres commerciaux, aujourd'hui armée et gendarmerie... pendant ce temps ils promettent la lune aux étudiants et profs pour qui il n'y aura pas (pour le moment...) de Pass Sanitaire à la rentrée. Ben oui, une rentrée avec des manifs monstres d'étudiants soutenus par toute la clique gauchiste, en plus des amis de Philippot et de Fouché, ça ferait beaucoup...

Alors ils rongent, ils grignotent... ils rongeront et grignoteront jusqu'à ce que tout le fromage soit avalé, soyez-en sûrs.

Tous dehors ! Tous en manif !

.

Covid-19 : vers une extension de l'obligation vaccinale au sein de l'armée française

Jusqu'alors appliquée uniquement aux militaires français déployés en opération extérieure, la vaccination obligatoire contre le Covid-19 devrait être étendue à toute l'armée. Un texte allant dans ce sens aurait déjà été validé par le gouvernement. Selon une récente instruction émanant de la direction de santé des armées, révélée le 6 août par le journal Le Monde, la vaccination contre le Covid-19 devrait être «obligatoire pour tout militaire [...] servant, à compter du 15 septembre 2021, sur le territoire métropolitain au titre d'un engagement opérationnel décidé par l'état-major des armées ou la direction de la gendarmerie nationale». Cette

vaccination a pour objectifs de préserver la santé des personnels et de maintenir la capacité opérationnelle des forces armées Comme le rapporte Le Monde, le texte en question aurait d'ores et déjà été validé par le gouvernement, mais sa publication dans le Bulletin officiel des armées serait pour l'heure suspendue en raison de «questions de cybersécurité». «Cette vaccination a pour objectifs de préserver la santé des personnels et de maintenir la capacité opérationnelle des forces armées», précise l'instruction citée par le quotidien français. Le chef d'état-major des armées ainsi que la direction générale de la gendarmerie nationale devraient sous peu définir la liste complète des «engagements opérationnels» pour lesquels les militaires seraient soumis à l'obligation vaccinale. Pour rappel, la ministre des Armées Florence Parly avait déjà annoncé début mai que cette obligation s'appliquerait aux soldats français déployés en opération extérieure.

L'obligation vaccinale pourrait donc dorénavant s'appliquer à l'ensemble des effectifs en activité sur le territoire français : «Opération de maintien de l'ordre ou simple patrouille au sein d'une compagnie», précise Le Monde. Et le quotidien de citer le ministère des Armées, selon lequel «les militaires engagés en France dans le cadre des opérations "Sentinelle" (7 000 soldats mobilisés dans la lutte antiterroriste) et "Résilience" (moyens techniques et personnels soignants déployés dans le cadre de la crise sanitaire) vont être à leur tour concernés et devront avoir, avant le 15 septembre, complété leur parcours vaccinal avant d'être engagés sur le terrain

En savoir plus sur RT France :
<https://francais.rt.com/france/89321-covid-19-vers-extension-obligation-vaccinale-au-sein-armee-francaise>